



Le bien-être animal.
Dans le monde entier.

Action à Bruxelles : 29 heures de souffrance des animaux au cœur de l'Europe QUATRE PATTES condamne le transport d'animaux vivants avant le vote ANIT

Zurich, le 1er décembre 2021 - Quelques jours avant le vote important de la commission d'enquête sur le transport des animaux (ANIT), l'organisation mondiale de protection des animaux QUATRE PATTES, en collaboration avec l'Eurogroup for Animals, souligne l'urgence d'une modification de la législation sur le transport des animaux. Pendant 29 heures, un camion montrant des affiches d'animaux traverse le quartier européen de Bruxelles pour attirer l'attention sur la durée légale des transportes des bovins et des moutons. L'action est accompagnée des discours de certains députés européens de différents partis, prenant position aux côtés des ONG. Les défenseurs des animaux espèrent que l'adoption par la commission d'enquête permettra de faire avancer un vote positif au Parlement européen. Ce vote devrait avoir lieu le 17 janvier 2022 et son objectif est d'obtenir enfin l'interdiction de tous les transports longues distances d'animaux vivants par la route et par la mer.

Pierre Sultana, directeur du bureau européen de QUATRE PATTES : « Cette action doit rappeler à chaque membre de l'ANIT et aux autres décideurs européens qu'il est urgent d'améliorer la législation sur la protection des animaux de rente dans l'UE. Les transports longues distances sont toujours source de peur et de stress pour les animaux. Plus le voyage est long, plus ils souffrent de la surcharge des camions, du manque d'hygiène et de l'épuisement. Beaucoup d'entre eux meurent à cause de la chaleur ou de la privation d'eau. Nous devons mettre fin à cette torture au nom du bien-être animal. »

Récemment, l'Allemagne, les Pays-Bas et le Luxembourg ont demandé dans une déclaration commune l'interdiction de toutes les exportations longue distance et, au début de cette année, la Nouvelle-Zélande a même annoncé qu'elle interdira le transport d'animaux vivants par voie maritime d'ici 2023.

Selon Sultana : « La commission d'enquête sur le transport des animaux vivants a travaillé intensivement pendant plus d'un an à présent. Chaque visite de terrain a clairement montré que les problèmes liés au transport d'animaux vivants sont systémiques et que nous devons de toute urgence modifier la législation. Nous comptons sur les membres de l'ANIT pour voter en faveur d'un rapport et de recommandations pertinentes afin de faire un pas vers la fin des souffrances de milliards d'animaux. »

L'UE est le premier exportateur mondial d'animaux vivants

En 2019, un total de plus de 220 milliards de bovins, de porcs, de volailles et d'ovins ont été exportés de l'UE vers des pays tiers. Rien que cette année, plusieurs accidents mortels ont eu lieu lors du transport d'animaux. Après une odyssée de trois mois à travers la Méditerranée, près de 1'600 jeunes taureaux ont été abattus en Espagne. Le navire de transport Elbeik n'avait pas été autorisé à entrer au Moyen-Orient en raison de la crainte de cas de fièvre catarrhale parmi les animaux à bord. Près de 900 jeunes taureaux au bord du Karim Allah avaient subi le même sort quelques semaines auparavant et, plus récemment, 14 moutons sont morts après que le Phoenix III ait été bloqué au large des côtes italiennes en raison de mauvaises conditions météorologiques.